

PREIXAN

Janvier 2010, N° 68

INFOS

www.preixan.com

Bonne Année
2010



ÉDITO

La France vient de traverser un épisode neigeux et Preixan n'a pas été épargné.

Le samedi 9 janvier 2010, notre village s'est réveillé sous une couche de neige.

Ce sont les aléas de l'hiver et, si le paysage revêtu d'un manteau blanc est agréable à regarder, la vie de tous les jours devient difficile surtout pour ceux qui doivent se déplacer.

Je tiens, ici, à remercier nos employés communaux et la dizaine de bénévoles qui, dès samedi matin, ont nettoyé et salé les rues principales.

Le tractopelle a permis de dégager presque toute la voirie en zone agglomérée, ainsi que quelques chemins desservant les Écartés.

L'arrêté préfectoral interdisant la circulation des véhicules de plus de 7,5 T. ne nous a pas permis d'aller au-delà de l'agglomération.

Peu de communes de notre importance ont eu les voies de communication accessibles comme celles de Preixan.

Amicalement.

Daniel Barcelo,
Maire de Preixan.

AGENDA ...

- **Samedi 6 Février 2010** : carnaval proposé par le « Comité des Fêtes », animé par DISCO TROPIC
- **Samedi 20 Février 2010** : soirée crêpes au restaurant « le Relais de Preixan »

Informations municipales

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13/01/2010

ORDRE DU JOUR

VŒUX 2010

Monsieur le Maire rappelle que le samedi 16 janvier 2010 ont lieu les vœux à la population et, de façon informelle, présente les vœux aux membres du Conseil en les remerciant pour leur travail et leur investissement au sein de l'équipe municipale.

LES CIRCULADES

Madame Bellan présente les différents projets d'animation pour les Circulades.

Après débat, il a été prévu la chorale de Pomas « Les voix sans soif » en fin d'après-midi et le « Trio Bergin » en début de soirée.

La date a été arrêtée au vendredi 28 mai 2010.

SQUARE

Monsieur le Maire demande de choisir les lampadaires à mettre en place au square.

Après débat, il a été choisi le lampadaire présenté par « Lumi 11 ». Madame Ortéga a été chargée de passer la commande.

CONTRAT EMPLOI

Pour succéder à Madame Isabelle Da Silva, qui était en fin de contrat, le Conseil Municipal a décidé d'embaucher Mademoiselle Élodie Cros.

Un CUI-CAE a été établi à compter du 14 janvier 2010 pour une durée de 6 mois renouvelables et une durée de travail hebdomadaire de 26 heures, l'État prenant en charge 90 % du salaire.

INVESTISSEMENTS 2010

Monsieur le Maire informe les Conseillers des différents dossiers de demandes de subventions et d'autorisations de travaux, qu'il a déposés en vue de l'investissement 2010 :

- ✓ Conseil Régional : station de sulfatage, chemin d'accès au lotissement du Planel, square.
- ✓ Conseil Général : station de sulfatage, chemin d'accès au lotissement du Planel, école.
- ✓ DGE : école, chemin d'accès au lotissement du Planel.
- ✓ Agence de l'eau : raccordement au réseau syndical.
- ✓ CAC :
 - réseau eau assainissement du Planel, chemin des muscats et CD 211,
 - suppression des branchements individuels au plomb et mise en place des coffrets avec compteur en limite de propriété.

DÉLIBÉRATION

Renouvellement de la convention d'adhésion à la médecine préventive.

VŒUX 2010

Le 16 janvier 2010, Monsieur le Maire a présenté les vœux de la Municipalité à la population de Preixan.

Monsieur le Maire a rappelé les travaux effectués en 2009 :

- renforcement électrique du chemin de la Condamine et de l'allée de Preixan,
- réalisation du square de la supérette, en cours d'achèvement,

et a présenté les projets d'investissement pour l'année 2010 :

- poursuite du renforcement électrique,
- raccordement en eau au réseau du syndicat de la Montagne Noire,
- la station de sulfatage,
- la réalisation d'un local au terrain de pétanque,
- l'avancement du projet de l'école maternelle...

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de Monsieur Alain Coste, Vice Président de la Communauté d'Agglomération du Carcassonnais (CAC) qui représentait Monsieur Alain Tarlier, Président de la CAC et le commandant de la brigade de gendarmerie de Saint-Hilaire.

Dans un second temps, Monsieur le Maire a remis à Madame Marie Farail la médaille d'or du travail pour ses 38 années de dévouement au service de tous les Preixanais.

Enfin, la cérémonie s'est clôturée autour d'un verre de l'amitié et d'un buffet !



OBJETS PERDUS... RETROUVÉS...

Un trousseau de clés a été trouvé chemin de la Croix d'Achille. Son propriétaire peut le récupérer au secrétariat de la Mairie.

FORMATION DES PROPRIÉTAIRES DE CHIENS DANGEREUX

Veillez trouver ci-dessous la liste actualisée des personnes habilitées à être formateurs de maîtres de chiens dangereux à la date du 30 novembre 2009 :

- M. Bernard Bouchez, 1 rue de la Centaurée à Vinassan (11110),
- M. Raoul Duplessis Kergomard, 8 bis avenue des Pyrénées à Lauraguel (11300),
- M. Jacques Joui, chemin de la Carbonnelle à Narbonne (11100),
- M. Serge Lopez, 16 rue principale à Airoux (11320),
- M. Jean-Marie Péricard, 1 rue du Cers à Sigean (11130),
- M. Bernard Picavez, 14 bis avenue de la Méditerranée à Armissan (11110),
- Melle Marie-Noëlle Saffon, 7 impasse les Cyprès à Pexiora (11150),
- M. Roger Torrent, 192 rue du Portal à Arzens (11290),
- M. René Villela, 5 rue des meuniers à Pennautiers (11610),
- M. Serge Vimier, 9 rue de la Loire à Trèbes (11800),
- M. Didier Yazid, 13 chemin des berges à Villenouvelle (31290).





LE RECENSEMENT, CHACUN DE NOUS Y TROUVE SON COMPTE

**Vous avez jusqu'au samedi 20 février 2010
pour remettre vos questionnaires - Pensez-y !**

Cette année, tous les habitants de Preixan sont recensés.

Vous avez reçu **une feuille de logement pour le foyer, un bulletin individuel** pour chaque personne habitant dans le logement ainsi qu'**une notice** d'information sur le recensement et sur les questions posées.

Attention, les questionnaires doivent être remplis et remis **au plus tard le samedi 20 février 2010.**

La démarche est simple : vous pouvez convenir d'un rendez-vous avec **l'agent recenseur** pour les lui remettre ou les **confier**, sous enveloppe, à **un voisin** qui les lui remettra. Si vous le souhaitez, vous pouvez les retourner **directement à votre mairie** ou à la **direction régionale de l'Insee.**

Votre réponse est importante. La qualité du recensement en découle. Participer au recensement est un acte civique mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont confidentielles.

Grâce aux réponses collectées, l'Insee fournit chaque année des statistiques sur les **principales caractéristiques** de la population de Preixan .

Vos élus peuvent alors **mieux adapter les équipements publics (écoles, hôpitaux, maisons de retraite...)** à vos besoins.

**Pour obtenir des renseignements complémentaires,
contactez votre mairie au 04.68.26.80.55.**

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE RESTAURATION SCOLAIRE PREIXAN - ROUFFIAC D'AUDE



Depuis le 14 janvier 2010, Mademoiselle Élodie Cros a remplacé Madame Isabelle Da Silva, qui était arrivée en fin de contrat.



Mademoiselle Cros a été embauchée en Contrat Unique d'Insertion de 26 heures hebdomadaires pour une durée de six mois renouvelables dans la limite de 2 ans maximum. C'est un contrat aidé, établi par la Commune de Preixan, financé à 90 % par l'État, les 10% restants étant répartis entre le CIAS (41%), le Syndicat de Restauration Scolaire (41%) et la Commune de Preixan (18%).

En 2009, 4 125 repas ont été servis à la cantine dont 1 902 pour les enfants de Preixan 1 260 pour ceux de Rouffiac, 305 pour Roullens, 178 pour Couffoulens et 480 repas pour le personnel de service.

Le repas coûte aux parents 3 €, les Communes financent 3,80 € les repas des enfants de leur village, les repas de service sont payés par le CIAS du Carcassonnais.

La cantine est gérée par le Syndicat Intercommunal de Restauration Scolaire de Preixan-Rouffiac, avec un budget propre et autonome. Le budget 2009 étant en équilibre, les Conseillers Syndicaux ont décidé qu'il n'y aurait pas d'augmentation du prix des repas pour 2010.

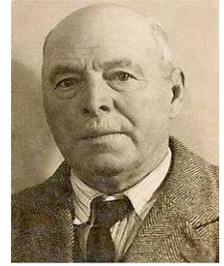
Le Président, Daniel Barcelo

Preixan d'autrefois avec Joël Vidal

d'après les archives communales

ANNÉE 1941

Maire : Aimé Montahuc,
Adjoint : Auguste Villac,
Conseillers : Jean Cantier, Georges Cayrol,
Edmond Maynadié, Victor Fouet, Élie Sié,
Julien Bonnery, Gabriel Maynadié,
Gaston Maynadié, François Feuille.



Mr Aimé Montahuc

Départ du garde champêtre : Monsieur Firmin Rigaud, 74 ans, garde champêtre, est admis à faire valoir ses droits à la retraite. Vu les revenus modestes qu'il va percevoir, la Municipalité l'aidera et il pourra continuer à travailler 5 à 6 jours par mois pour nettoyer les rues du village.

Nominations de garde champêtre : Albert Rigaud succèdera à Firmin Rigaud à dater du 1^{er} février 1941 et percevra 650 francs par mois, plus le logement. Quelques mois plus tard, Monsieur Guiraud a trouvé un emploi plus rémunérateur et a donné sa démission. Le Conseil Municipal examine de nombreuses candidatures et embauche Monsieur Jean-Louis Laffite qui percevra 750 francs par mois.

Pont du chemin de Maynadié : D'importants travaux ont été effectués au pont du chemin de Maynadié. Monsieur Ernest Jaur, entrepreneur, présente une facture de 5.545 francs.

Demande d'allocation militaire : Monsieur Aimé Montahuc, Maire, a réuni à plusieurs reprises le Conseil Municipal en comité secret pour examiner les demandes d'allocation militaire présentées par les pères de famille dont les fils sont partis à la guerre et qui, pour certains, sont prisonniers de guerre. L'absence de tous ces soldats cause une gêne certaine aux familles. Un avis favorable est donné à chaque dossier présenté.

Inspection des écoles : Le Docteur Gaston Maynadié ne souhaite pas inspecter les écoles de Preixan. Le Conseil Municipal va demander au Docteur Huc de Verzeille de remplir les fonctions d'inspection des écoles de Preixan.

Terrain de sport : Le secrétariat d'état à l'éducation nationale invite les communes à créer des terrains de sport. À Preixan, près du sol communal, un terrain appartenant à la famille Pech conviendrait pour la création d'un terrain de sport. La Municipalité va se rapprocher du propriétaire en vue d'un éventuel achat.

Distribution de viande : La France en guerre est confrontée à des difficultés d'approvisionnement alimentaire. Le Conseil Municipal décide de réglementer la distribution de viande dans la commune. Elle se fera au prorata des tickets sous la surveillance du garde champêtre.



ÉTAT-CIVIL ... 1941

Naissance : René Jean.

Mariages : Victor Bonnore et Louise Dietrich,
Henri Imart et Aurélie Mancès.

Décès :

Alban Brousse (père)	86 ans,
Elodie Castelle-Durand	58 ans,
Joseph Fonquerne	60 ans,
Irma Imart	64 ans,
Pierre Sié	68 ans,
Pierre Valette	89 ans.

LE SONNEUR DE CLOCHES



Chaque village possède son église et chaque église son clocher et chaque clocher son sonneur de cloches.

Qu'il y ait une seule cloche ou une douzaine de cloches, il faut toujours quelqu'un pour les faire tinter.

Levé de bon matin, il sonne l'angélus qui a pour effet de réveiller ceux qui sont entre deux sommes ; à midi, il sonne encore et le soir au soleil couchant, il sonne encore une fois de plus pour dire d'aller dormir.

Cela se passe ainsi la semaine, mais le dimanche et les jours de fête, il sonne pour annoncer l'heure des offices et pas une fois mais trois, un coup puis un autre.

Si par hasard, il y a une procession spéciale pour quelque saint, il l'accompagne du son des cloches ; et huit jours avant Noël, autrefois, on sonnait les huitaines ; pour ce faire, il rassemblait les jeunes ; tous ensemble ils allaient sonner une heure ou deux ; c'était beau d'entendre dans la nuit les clochers qui se répondaient l'un l'autre pour annoncer la venue du petit Jésus.

Mais le sonneur n'agitait pas les battants seulement pour les occasions que l'on pourrait qualifier de courantes. Il était intégré à la vie du village. Il avait une façon particulière pour annoncer une naissance et quand c'était pour un mariage les cloches avaient des ailes et le son liesse coulait de tous les coins. Hélas, quand c'était pour annoncer un décès, les cloches pleuraient ; j'ai connu un sonneur qui a fait le métier plus de cinquante ans et qui, chaque fois qu'il sonnait un glas, marquait une barre sur la plus grosse cloche, et quand il ne put plus sonner, il y avait une sacrée longueur de barres.

Mais le métier se perd ou s'est perdu ; les jeunes ne veulent pas être liés à un horaire quotidien ; ils appellent cela être esclaves : les pauvres, ils ne se rendent pas compte qu'ils sont esclaves mais de la mécanique !

De quelque manière que ce soit, il n'y a plus ou presque de sonneurs et, dans les villages où il y a encore un curé, c'est lui ou un enfant qui d'en bas agite le battant d'une seule cloche avec une longue corde.

Dans quelques villages, on a essayé de remplacer le sonneur par un disque acheté chez un marchand, mais on s'aperçoit que ce qui sort de là, n'est pas du tout le son de nos cloches et que pour aussi beau qu'il soit il ne vaut pas le nôtre. Certains ont eu l'idée, avant que le dernier sonneur ne mette fin à son travail, de faire enregistrer le tintement de ses cloches, et c'est ce que l'on entend encore dans les grandes occasions. L'idée est bonne, mais il y a beaucoup de villages qui n'y ont pas pensé et qui n'entendront jamais plus la voix de leurs cloches, muettes pour toujours et qui pendent tristement dans un clocher désert ou visité aux beaux jours par quelques hirondelles ou quelques corbeaux quand ce n'est pas par une paire de chouettes.

À Preixan, durant de nombreuses décennies, Marguerite Falandry était la sonneuse de cloches. Elle vivait tout près de l'église et exerçait ses responsabilités avec ponctualité. Elle était la grand-mère de Pierre et Roger Falandry. Elle s'est éteinte en 1968 à l'âge de 79 ans, et depuis une horloge électrique automatique fait sonner les cloches.



Texte en occitan :

Lo campanièr

Cada vilatge a sa glèisa, e cada glèisa son campanal ; e cada campanal son campanièr. Que i ague una sola campana o una dotzena, i cal qualqu'un per las far tindar. Aquò es l'afar del campanièr.

Levat de bon matin, sona l'angelús que a per efet de despertar los que son encara entre dos sòms ; a miègjorn, torna mai sonar, e lo ser, a solelh colc, sona un còp mai per dire d'anar dormir. Aquò se passa atal la setmana, mas los dimenges e lors jorns de festanal sona per anonciàr l'ora dels oficis ; e pas un còp, mas tres, pic e repic.

Se, d'azard, i a una procession especiala per qualque sant, l'acompanha al son de la campanas ; e uèit jorns abans Nadal, autres còps sonavan octavas ; per aquò far amassava los jovents et, totis amassa, anavan sonar una ora o doas ; èra polit d'ausir, dins la nuèit, los campanals que se respondián l'un a l'autre per anonciàr la venguda del pichòt Jèsus.

Mas lo campanièr brandissiá pas los batalhs sonca per las ocasions que podrián dire correntas. Èra mesclat a la vida del vilatge. Avia una manièra especiala per anonciar una naissença, e quand èra per un maridatge, las campanas avián d'alas e lo son d'alegria rajava de tot caire. Ailàs ! quand èra per anonciar una mòrt, las campanas ploravan ; ai conegut un campanièr qu'a fait lo mestier mai de cinquanta ans, e que cada còp, se sonava un clas, marcava una rega sus la plus gròssa campana, e quand poguèt pas pus sonar, i avia una còrdilhada de regas.

Mas lo mestier se perd o s'es perdu ; los jovents vòlon pas mai èsser tenguts per un orari jornalier, apelan aquò èsser esclaus. Pauròts, s'avisan pas que son esclaus, mas de la mecanica.

Cossí que siá qu'ane, i a pas mait ogaireben de campanièrs e, dins los vilatges ont i a encara un rector, es el o un dròlle que dumpèi debàs brandís lo batalh amb una longa còrda d'una sola campana.

Dins qualques vilatges, an ensajat de remplaçar lo campanièr per un disque crompat çò d'un mercand ; mas s'avisan que çò que sortís d'aquí es pas brica lo son de nòstras campanas e que, per tant polit que siague, val pas lo nòstre. Qualques-unis an agut l'idea abans que lo darnièr campanièr pleguèsse, de far enregistrar las seunas campanas ; e es aquelas qu'aussi sson encara dins las grandas ocasions. L'idèa es bona, mas i a plan de vilatges que l'an mancada, e que jamai pus ausiràn pas la votz de lors campanas, amudidas per totjorn e que pendorlan tristament dins un campanal desèrt o visitat al bèl temps per qualque ironda, o qualque corbàs, s'es pas per un parelh de chòts.



Vie locale

À VOS FOURNEAUX...

DAURADE AUX BLANCS DE POIREAUX

Ingrédients :

2 daurades sauvages d'1kg
3 branches de céleri
4 blancs de poireaux
2 gros oignons
50 g de beurre
50 cl de bière blonde d'abbaye
2 branches de thym
1 feuille de laurier
1 tranche de pain d'épices
Sel, poivre



Procurez-vous deux belles daurades sauvages d'1kg chez votre poissonnier, les daurades d'élevage étant trop grasses. Si vous êtes pêcheur et que c'est la saison des daurades, c'est encore mieux.

Émincez très fin 3 branches de céleri, couper les 4 blancs de poireaux et les 2 oignons en rondelles, réservez.

Graissez généreusement un plat allant au four avec le beurre et y étaler les légumes en couches successives.

Écaillez et vider les deux daurades, les rincer, les essuyer et les poser sur les légumes.

Salez et poivrez à votre goût.

Versez la bière dans le plat, ajoutez 2 branches de thym et une feuille de laurier, émiettez la tranche de pain d'épices par-dessus.

Mettez au four à 180° pendant 40 mn ; arrosez plusieurs fois pendant la cuisson.

Sortez du four, liez la sauce avec une cuillère à soupe de crème fraîche épaisse, levez les filets, nappez avec la sauce et servez de suite (sur un plat chaud ou à l'assiette) accompagné d'une pomme de terre nature.

Bon appétit.





Paroisse Sainte-Marie-Reine-en-Pays-de-Carcassonne
Communauté des villages de :
Alairac, Arzens, Montclar, Preixan, Rouffiac d'Aude, Roullens.

Curé en charge de la communauté : Mr l'abbé Nicolas Bergnes,
Presbytère de la cathédrale - 52 rue Voltaire - 11000 Carcassonne - Tél. 04.68.25.14.48.

Calendrier des messes dominicales :

Janvier 2010

Dimanche 31 janvier 2010 10 h 15 Messe de communauté à Alairac
(avec les enfants du village)

Février 2010

Samedi 6 février 2010 18 h Messe à Montclar
Dimanche 7 février 2010 10 h 15 Messe à Alairac
Dimanche 14 février 2010 9 h 30 Messe à Rouffiac d'Aude
10 h 15 Messe à Arzens
Mercredi des cendres 17 Février 2010 17 h Messe de communauté à Rouffiac d'Aude
18 h 30 Messe à la Cathédrale St-Michel à
Carcassonne
Samedi 20 février 2010 18 h Messe à Roullens
Dimanche 21 février 2010 10 h 15 Messe à Alairac
Dimanche 28 février 2010 9 h 30 Messe à Preixan
10 h 15 Messe à Arzens



Baptêmes ⁽¹⁾	Inscriptions pour préparation 3 mois avant	Abbé Bergnes - Abbé Remaury 04 68 25 14 48
Catéchèse		Abbé Remaury - Mme Castel Mme Sablayrolles
Préparation au mariage	Un an avant	Philippe Lecomte, Diacre 04 68 26 87 88
Obsèques		Abbé Bergnes - Abbé Remaury 04 68 25 14 48

⁽¹⁾ Les baptêmes se célèbrent pendant la messe, dans tous les villages, sauf Alairac où ils sont célébrés seulement les 1^{er} et 3^{ème} dimanches, à 12 h 30, par Mr l'abbé Remaury.



CARCASSONNE
Mairie de Lavalette Mairie de Preixan





ECOLE DE RUGBY MALEPERE XIII

vous êtes une fille ou un garçon et vous avez entre 6 et 12 ans
Vous avez envie de pratiquer un sport de plein air
Rendez vous tous les Mercredis de 14h00 à 16h00
au STADE DE LAVALETTE
Encadrement assuré par des entraîneurs diplômés

CONTACTS

ASC 13 : 04 68 47 74 74
Mairie d'Alairac : 04 68 26 81 84
Mairie de Lavalette : 04 68 26 81 17
Mairie de Preixan : 04 68 26 80 55



Le Comité des Fêtes de Preixan
vous propose de fêter



CARNAVAL



le Samedi 6 février 2010

À partir de 15 heures : atelier maquillage pour les enfants
(au foyer)



Vers 16 h 30 : départ du défilé derrière le char dans les rues
du village (rendez-vous au foyer)



Apéritif, repas et soirée animés par DISCO TROPIC

**M
E
N
U**

Salade composée
Fideua
Fromage
Salade de fruits
Café



Pensez à
amener
vos couverts !



Inscription à l'épicerie de Preixan ou
chez Patrick CROS (tél. : 04-68-26-92-06)

Date Limite : le Jeudi 4 février 2010

Chèques à l'ordre du « Comité des fêtes de Preixan »



Nom :

Adultes (12 € / personne)

Enfants de 6 à 12 ans (6 € / enfant)

Enfants de 0 à 6 ans (gratuit)

Nombre :

Nombre :

Nombre :

TOTAL : €uros



Le salon Isa Marie

vous souhaite

une bonne et heureuse année 2010



*A l'occasion,
vous êtes cordialement invité(e) à venir
découvrir notre soin bonne mine,
GRATUITEMENT :
une application vous est offerte !
N'hésitez pas...
Votre teint sera alors naturellement doré et
nacré comme après un séjour
de 8 jours au soleil !*

SOIRÉE CRÊPES AU RESTAURANT « LE RELAIS DE PREIXAN » SAMEDI 20 FÉVRIER 2010

MENU



Crêpes aux Saint-Jacques
Gambas aux petits légumes
Fromage
Crêpes aux parfums divers

Prix : 26 €

Vin et cidre compris

*Réservation au
04 68 26 35 54*

GRANDE SOIRÉE CHOLCROUTE

AVEC ANIMATION COURANT MARS 2010

PÉTANQUE CLUB PREIXANAIS

Les licences de pétanque pour 2010 peuvent être commandées.

Tarif des licences

- VÉTÉRANS nés en 1950 et avant : 22 €
- SENIORS nés entre 1951 et 1992 : 22 €
- JUNIORS nés en 1993, 1994, 1995 : 22 €
- CADETS nés en 1996, 1997, 1998 : 12 €
- MINIMES nés en 1999 et après : 12 €

Merci d'emmener pour les licenciés 2009 :

- ⇒ l'ancienne carte qui sera renvoyée au secteur pour mise à jour,
- ⇒ un certificat médical,
- ⇒ le règlement en fonction des tarifs ci-dessus, à l'ordre du « Pétanque Club Preixanais »

Pour les nouveaux licenciés :

- ⇒ une photo d'identité,
- ⇒ Nom, Prénom, adresse, date de naissance et numéro de téléphone,
- ⇒ un certificat médical,
- ⇒ le règlement en fonction des tarifs ci-dessus, à l'ordre du « Pétanque Club Preixanais ».



Ces éléments sont à fournir à l'un des membres du bureau :

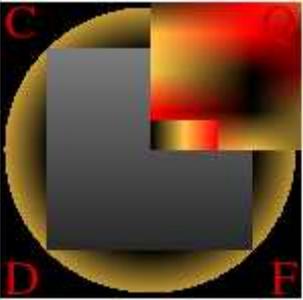
Daniel BERTRAND (04.68.47.59.73.)
Raymond MARTINEZ ou Alain DJEBARRI

Vous pouvez nous contacter pour toutes précisions.

Nos meilleurs vœux sportifs pour l'année 2010.



ANNONCES



www.PIPRIME.com
Développement *WEB* professionnel et extensions *TYPO3*
Développement applications et traitement de données
Administration *UNIX/LINUX* (certif. LPI202 en cours)
Spécialiste en solutions *Open Source*

Compétitivité Qualité Fiabilité Disponibilité

TREBES SPORTS CANINS

Affilié à la Société Canine du Languedoc Roussillon
Enregistré à la Société Centrale Canine sous le n° OB0952
Déclaré à la Préfecture de l'Aude le 31.01.2006 sous le n° 0111010739

Chiens susceptibles d'être dangereux : Formation des maîtres

Devant le nombre important de demandes de participation à la formation des maîtres de chiens dits « dangereux », une troisième session aura lieu

au **club canin de Trèbes** (chemin des Bourriques)
le **dimanche 31 janvier 2010** de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.

Cette formation vous coûtera 50 € (pas de restauration prévue sur place).

Nous vous informons également que conformément à l'article L.211-14-2 du code rural, cette formation est aussi obligatoire pour tous les chiens catégorisés ou non, si celui-ci a mordu une personne.

Contact :
Monsieur Serge Vimier
Formateur habilité par la Préfecture
Téléphone : 04.68.78.78.10 (heure repas)



Cherche garage à louer sur Preixan

Tél. 04 68 26 93 40



Cherche jardin à louer

Mme Sharon Kane
00 44 78 17 22 47 54
shazaka@btopenworld.com

Appartement à louer

1 Ruelle de la forge à Preixan
60 m², 2 chambres, séjour,
cuisine au 2^{ème} étage

Tél. 06 83 80 86 72

GARDE D'ENFANTS

Vous cherchez une assistante maternelle agréée ?



Mme Marion Ortega
est disponible pour la garde
d'un enfant.

Tél. 04.68.10.69.60.

Mme Émilie Rouby
est disponible pour
la garde de deux enfants
(1 temps plein et 1 mi-temps)

06.13.32.89.27.
ou 04.68.26.98.52.

Preixan Infos Contacts :

Merci de communiquer vos informations au plus tard le 20 de chaque mois à la Mairie,
ou envoyez directement vos documents par courriel aux adresses suivantes :

josiane.armero@orange.fr, bellan.christine@wanadoo.fr ou patricia.dhumez@aliceadsl.fr

Preixan Infos, Bulletin d'informations de la commune de Preixan

Directeur de la publication : Daniel Barcelo, Maire

Conception et rédaction : Josiane Arméro, Christine Bellan, Patricia Dhumez, Marie Montahuc, Joël Vidal

Tirage : 300 exemplaires en photocopies couleur.